



## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS POUR LA SOUMISSION D'UN RESUME

Cet appel concerne les séances de communications libres.

Quand vous entrerez pour la première fois dans le système de soumission, vous devrez préalablement vous enregistrer. Vous recevrez alors par mail un accusé de réception de votre enregistrement, ainsi que les présentes instructions.

En cas de problème technique durant le processus de soumission, vous pouvez écrire un mail à [congres.sfcpc@chirpediatric.fr](mailto:congres.sfcpc@chirpediatric.fr)

La deadline pour proposer une communication est le 15 avril 2017 à 23h59. Aucune soumission ne sera possible après cette date.

Vous serez informé le 8 juin 2017 par mail de l'acceptation (et de la forme) ou du rejet de votre proposition. Il est de votre responsabilité de bien vérifier la validité de l'adresse mail indiquée lors de l'enregistrement et/ou lors de la soumission. En fonction des décisions du comité de sélection, si votre proposition est acceptée en communication orale, il vous sera peut-être demandé d'exposer également un poster. Certains posters pourront faire l'objet soit d'une courte présentation orale par un modérateur, en séance plénière, soit d'une visite commentée lors d'une pause. Vous en serez informé à la lecture du programme définitif qui sera mis en ligne le 8 juin 2017.

### Soumission des résumés

- Tous les résumés sont envoyés en ligne.
- La langue officielle du congrès est le français. Pour les équipes étrangères, les résumés, les communications orales ou les posters en anglais sont également acceptés.
- Le processus de sélection des communications orales et des posters sera totalement anonyme : les résumés seront numérotés, puis les auteurs et leurs coordonnées seront ôtés avant envoi au comité de sélection. **Aucune mention permettant d'identifier les auteurs ne doit figurer dans le titre ou le texte du résumé (noms, hôpital, université, ville...etc.), ceci pourrait conduire au rejet de votre proposition.**
- Merci de saisir le titre en lettres majuscules.
- Les résumés devront être écrits en quatre parties : But de l'étude, Méthodes, Résultats, Conclusion.
- La taille maximale des résumés (hors titre et auteurs) est de 300 mots. Le système n'acceptera pas un texte excédant cette longueur. Les tableaux et les figures ne sont pas acceptés.
- Vous devrez sélectionner la catégorie dans laquelle votre abstract doit être soumis (digestif, urologie, plastique, thoracique, hépatobiliaire, oncologie, recherche, divers/général), ainsi que la forme souhaitée (oral, poster, indifférent ou vidéo).

- Si vous optez pour une communication sous la forme d'un film vidéo :
  - le résumé décrivant le film doit être déposé comme n'importe quel autre résumé, en cochant la case « Vidéo ».
  - La longueur du film doit être strictement inférieure ou égale à 5 minutes, faute de quoi le film sera refusé.
  - Un commentaire audio est obligatoire, en français ou en anglais.
  - Des schémas explicatifs facilitant la compréhension sont recommandés.
  - Le film doit obligatoirement débuter par un titre et des auteurs et affiliations strictement identiques à ceux du résumé soumis.
  - Les formats acceptés sont MP4, MPEG, MOV, AVI, WMV.
  - Votre film devra être téléchargé au plus tard dans les 7 jours suivant la deadline (22 avril 2017) dans sa version définitive, donc non anonyme, sur un serveur Cloud de votre choix (Vimeo, Demo.OVH, WeTransfer ou autre). Il vous appartient de transmettre le lien de téléchargement et le mot de passe éventuel à l'adresse mail du congrès ([congres.sfcpc@chirpediatric.fr](mailto:congres.sfcpc@chirpediatric.fr)) au plus tard le 22 avril 2017.
  - Le comité de sélection visionnera tous les films, seuls les meilleurs seront retenus.
- Si vous soumettez plus d'un résumé, vous pouvez utiliser le même identifiant (adresse mail) et le même mot de passe pour chacun. Il sera possible de modifier votre abstract jusqu'à la deadline : il suffit de vous connecter au système de soumission et de suivre les instructions. **NE SURTOUT PAS REFAIRE UNE SOUMISSION EN DOUBLON.**
- Pour supprimer une proposition, vous devrez contacter le responsable du système de soumission en ligne.